

Remaniement ministériel

Le premier ministre Trudeau a effectué, le 22 septembre, un léger remaniement de son cabinet qui fait passer le nombre des ministres de 32 à 36.

M. Gerald Regan, devient Secrétaire d'État tout en restant ministre de la Condition physique et du Sport amateur. Il abandonne ses fonctions de ministre du Travail, poste qu'occupera un député de la région de Toronto, M. Charles L. Caccia.

M. Bennett Campbell, député d'une circonscription de l'Île-du-Prince-Édouard et ancien premier ministre de cette province, devient ministre des Affaires des anciens combattants.

De leur côté, M. Jack Austin, sénateur de l'Alberta, et M. Serge Joyal, député de la région de Montréal, deviennent ministres d'État.

Le premier ministre a aussi annoncé que Mme Judy Erola, ministre d'État chargé des mines, devenait responsable du Statut de la femme.

Nouveau contrat de Mitel

La filiale britannique de la société canadienne Mitel Corp. a annoncé qu'elle avait négocié un contrat de \$22 millions pour la fourniture d'équipement micro-électronique téléphonique à British Telecom.

Mitel fabrique de l'équipement de télécommunication et micro-électronique. Elle a son siège social à Kanata (Ontario) et des succursales et filiales ailleurs au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Irlande.

L'espérance de vie des femmes

Le docteur Hans Selye, grand spécialiste du stress, affirme que la femme qui adopte le même style de vie que l'homme raccourcit sa vie.

Il faudra cependant 25 ans, dit-il, pour confirmer cette hypothèse vérifiée de près par les statisticiens de l'Institut international du stress, à Montréal.

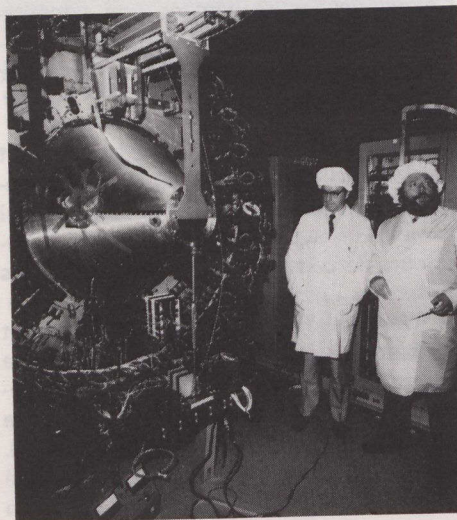
Les femmes visées sont celles qui occupent des postes de direction. "Ce n'est pas le travail qui tue, c'est le genre de vie qui s'y rattache: la compétition, les jeux d'influence, l'ambition démesurée...les femmes fument, boivent et mangent trop. Elles s'exposent au même stress que les hommes, ce qui les amènera à mourir aussi vite qu'eux", explique M. H. Selye.

Rapport d'examen de l'industrie pétrolière canadienne

L'industrie du pétrole a connu une bonne année en 1980 sur le plan financier, a déclaré M. Harold Renouf, président de l'Agence de surveillance du secteur pétrolier (ASSP).

M. Renouf rendait public un rapport sur l'activité et le rendement financier de l'industrie pétrolière en 1980. Ce rapport, qui est fondé sur les données fournies par les 100 principales sociétés pétrolières et gazières du Canada, traite d'un certain nombre de sujets, dont la rentabilité, les mouvements de trésorerie, les investissements, la propriété et le contrôle, le partage des recettes, ainsi que la recherche et le développement.

Mise à l'essai du nouveau Anik



Au cours de l'assemblage et de la mise à l'essai du satellite canadien au centre de recherche en communications du laboratoire David Florida près d'Ottawa, le président de Télésat Canada, M. Eldon D. Thompson (à gauche), examine attentivement Anik D1, dont le lancement à l'aide d'une fusée Delta 3920 doit être effectué par la NASA à cap Canaveral en août 1982. M. Thompson est accompagné de M. George Skinner, directeur du programme spatial chez Spar Aerospace de Toronto, le plus important entrepreneur canadien pour la construction de ce satellite de télécommunications intérieures de la quatrième génération. Cinq satellites de la troisième et de la quatrième générations (Anik C et Anik D) seront mis en orbite entre août 1982 et décembre 1985. Anik C1 sera du premier voyage commercial de la navette spatiale en septembre 1982.

Il ressort du rapport que les prix plus élevés du pétrole brut et du gaz naturel ont nettement contrebalancé les effets, sur les recettes de l'industrie, de la réduction de production de ces deux matières. Par conséquent, les recettes de l'industrie se sont accrues d'environ 24 p. cent par rapport à 1979, et les bénéfices (revenu net après impôts), de 31 p. cent. En effet, a souligné M. Renouf, l'industrie pétrolière a réalisé, en 1980, \$42 par \$100 gagnés par l'ensemble des autres entreprises non financières du Canada. Les chiffres comparables pour 1972 et 1975 étaient respectivement \$18 et \$24.

L'augmentation des bénéfices de l'activité en aval (raffinage, commercialisation et pétrochimie) a été le principal facteur de l'augmentation des bénéfices tirés de l'ensemble des activités. Dans ce secteur, les bénéfices ont augmenté de 49 p. cent pour atteindre \$1,5 milliard, faisant suite à l'augmentation d'environ 250 p. cent constatée en 1979. Les bénéfices dans le secteur aval ont représenté 31 p. cent des bénéfices totaux dans l'industrie en 1980, tandis que le pourcentage comparable pour 1978 était de 12 p. cent.

Les sociétés sous contrôle canadien sont à l'origine de 28 p. cent du total des bénéfices de l'industrie, qui se sont chiffrés à \$4,7 milliards; il s'agit d'une diminution de trois points de pourcentage par rapport à 1979. Les sociétés intégrées sous contrôle étranger ont réalisé 49 p. cent du total des bénéfices de l'industrie, soit une augmentation de plus de quatre points par rapport à l'année précédente.

Dépenses

Les dépenses de capital dans l'industrie se sont élevées à \$9,6 milliards, dont \$8,4 milliards engagés au Canada. La plus grande part des dépenses de capital au Canada est allée à l'exploration, dont les dépenses ont augmenté de 30 p. cent pour se chiffrer à \$4,1 milliards. Les paiements de dividendes ont augmenté de 25 p. cent, pour atteindre \$940 millions. Bien qu'en termes absolus il y ait eu augmentation des dividendes, le pourcentage des bénéfices versés sous forme de dividendes a diminué d'un point en 1980.

M. Renouf a souligné que l'industrie a investi une part considérable de ses ressources d'autofinancement et que les dépenses de capital en amont, pour l'ensemble de l'industrie, ont représenté 103 p. cent des mouvements de trésorerie dans ce secteur en 1980.